



ESI CANADA®

BULLETIN DES SSNA

NOUVELLES ET RENSEIGNEMENTS À L'INTENTION
DES FOURNISSEURS

CENTRE D'APPELS À L'INTENTION DES FOURNISSEURS
1 888 511-4666

SITE WEB DES FOURNISSEURS ET DES DEMANDES
DE PAIEMENT DU PROGRAMME DES SSNA
<http://provider.esicanada.ca/>

Fournisseurs d'ÉMFM



Été 2010

FORMULAIRES DES SSNA

Vous pouvez **télécharger** tous les formulaires des SSNA à partir du site Web des fournisseurs et des demandes de paiement du Programme des SSNA à l'adresse

<http://provider.esicanada.ca/>

ou en faire la demande auprès d'un représentant du Centre d'appels à l'intention des fournisseurs

Site Web des fournisseurs et des demandes de paiement du Programme des SSNA

Pour obtenir des renseignements relatifs au Programme des SSNA, accédez au site Web des fournisseurs et des demandes de paiement du Programme des SSNA. Ce site Web convivial vous permet d'accéder rapidement aux renseignements dont vous avez besoin, ainsi que de télécharger et d'imprimer les documents, notamment les suivants :

- Alertes
- Nouvelles
- Bulletins
- Bulletins des SSNA
- Politiques et renseignements sur le programme (Guide du fournisseur d'équipement médical et de fournitures médicales)
- Formulaires
- Prestations et critères
- Trousses de soumission de demandes de paiement

TRUC Dans le site Web des fournisseurs et des demandes de paiement du Programme des SSNA, utilisez la fonction de « Recherche » pour trouver ce dont vous avez besoin. L'icône de la loupe située au haut de l'écran, à droite, constitue la représentation graphique de cette fonction.



Entrez les mots à rechercher dans le **champ situé à la gauche de la loupe**, (p. ex. formulaire de demande de paiement pour l'ÉMFM), puis cliquez sur la loupe pour lancer la recherche. Tous les documents liés au « Formulaire de demande de paiement pour l'ÉMFM » seront affichés avec leur propre lien d'accès.

Formulaire de demande de paiement pour ÉMFM des SSNA

Veillez prendre note des modifications ci-dessous qui ont été apportées au Formulaire de demande de paiement pour ÉMFM des SSNA :

- Nouveau numéro de téléphone (quatre derniers chiffres) :
Direction de la Santé des Premières nations et des Inuits (DSPNI)
Santé Canada, Maritime Centre
902 426-**2656**
- Changement d'adresse (Bureau) :
Direction de la Santé des Premières nations et des Inuits
Santé Canada, région du Québec
Santé Canada
Complexe Guy-Favreau
200, boul. René-Lévesque Ouest
Bureau **404**, Tour Est
Montréal (Québec) H2Z 1X4
1 877 483-1575 (à Montréal) 514 283-1575

CENTRE D'APPELS À L'INTENTION DES FOURNISSEURS

Questions et commentaires par téléphone
1 888 511-4666

Heures d'ouverture prolongées

Du lundi au vendredi
De 6 h 30 à 20 h 30, heure de l'Est,
à l'exclusion des jours fériés

Veillez poster les demandes de paiement pour l'ÉMFM à l'adresse suivante :

Service des demandes de paiement des SSNA
3080, rue Yonge, bureau 3002
Toronto (Ontario) M4N 3N1

Veillez télécopier l'Entente avec les fournisseurs d'équipement médical et de fournitures médicales (ÉMFM) dûment remplie au numéro suivant :

Nouveaux fournisseurs des SSNA
Télécopieur : 905 712-0669

Fournisseurs des SSNA qui s'inscrivent de nouveau
Télécopieur : 905 737-3161

Veillez poster toute autre correspondance à l'adresse suivante :

ESI Canada
5770, rue Hurontario, 10^e étage
Mississauga (Ontario) L5R 3G5

NOUVEAUX RENSEIGNEMENTS

Prestations et critères

Depuis le 1^{er} mars 2010, les quantités maximales et le remplacement des articles d'ÉFMF énumérés ci-dessous ont été modifiés pour permettre aux fournisseurs de facturer les articles couverts sur une période de trois mois.

La liste complète des articles d'ÉFMF se trouve sur le site Web des fournisseurs et des demandes de paiement du Programme des SSNA (sous le menu Équipement médical et fournitures médicales, « **Prestations et critères** »), article D4.2 Équipement et fournitures médicales (ÉFMF) - Prestations et critères en articles d'ÉFMF d'ordre général.

Des changements ont été apportés aux paragraphes suivants :

a) D4.2.21 Fournitures et équipements urinaires : Fournitures et matériel à cathéter

Nouveau n° d'article	Nom de l'article	Maximum
99400418	Sondes, externes, jetables	90 par 3 mois
99400420	Sondes, à demeure	4 par 3 mois
99400421	Sondes, intermittentes, jetables	36 par 3 mois
99400435	Tube de gelée lubrifiante	12 par 3 mois
99400885	Gelée lubrifiante/bte usage unique	4 par 3 mois

b) D4.2.22 Fournitures et équipements urinaires : Fournitures pour incontinence

Nouveau n° d'article	Nom de l'article	Maximum
99400436	Couche/culotte d'incontinence, jetable	450 par 3 mois
99400438	Serviette d'incontinence, jetable	450 par 3 mois
99400442	Piqué jetable	150 par 3 mois
99400750	Couche à languette, adulte	450 par 3 mois
99400752	Couche à languette, enfant de plus de 2 ans	450 par 3 mois
99400753	Couche/culotte, enfant de plus de 2 ans	450 par 3 mois
99400755	Culotte d'incontinence en filet	9 par 3 mois

Modifications des renseignements sur le fournisseur

Les renseignements indiqués dans votre dossier sont importants et doivent toujours être à jour pour éviter un retard dans le règlement des demandes et l'envoi de documents (p. ex. les relevés, les bulletins, etc.). Veuillez aviser ESI Canada de tout changement relatif au nom de l'entreprise ou le nom du propriétaire de l'entreprise ou encore de toute modification apportée à l'entreprise (c'est-à-dire l'adresse, le numéro de téléphone, le numéro de télécopieur, l'adresse de courriel).

Pour ce faire, veuillez remplir le Formulaire de modification des renseignements sur le fournisseur de services de médicaments et d'ÉFMF et le télécopier ou le poster à ESI Canada, aux coordonnées indiquées sur le formulaire. Vous pouvez télécharger ce formulaire à partir du site Web des fournisseurs et des demandes de paiement du Programme des SSNA, ou en faire la demande auprès d'un représentant du Centre d'appels à l'intention des fournisseurs.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, veuillez communiquer avec le **Centre d'appels à l'intention des fournisseurs**. Les coordonnées se trouvent sur la première page du présent bulletin.

Inscription d'un nouvel établissement

Veuillez inscrire auprès de ESI Canada tout nouvel établissement ainsi que tous les autres établissements afférents afin d'éviter les interruptions de service dans le traitement et le règlement des demandes de paiement. Les demandes qui sont soumises par un fournisseur dont l'établissement n'est pas inscrit auprès de ESI Canada seront rejetées.

Si vous n'avez pas encore inscrit le nouvel établissement, veuillez remplir l'Entente avec les fournisseurs d'équipement médical et de fournitures médicales (ÉFMF) et la soumettre à ESI Canada dans les meilleurs délais. Vous pouvez télécharger ce document à partir du site Web des fournisseurs et des demandes de paiement du Programme des SSNA ou en faire la demande auprès d'un représentant du Centre d'appels à l'intention des fournisseurs.

Veuillez télécopier l'Entente avec les fournisseurs d'équipement médical et de fournitures médicales (ÉFMF) dûment remplie à ESI Canada au 905 712-0669. Une fois l'entente traitée, ESI Canada vous enverra une lettre de bienvenue pour confirmer votre participation au Programme des SSNA.

Transfert électronique de fonds

Nous encourageons les fournisseurs d'équipement médical et de fournitures médicales à s'inscrire au transfert électronique de fonds (TÉF). Le règlement des demandes de paiement est effectué par transfert électronique de fonds à partir du compte bancaire de ESI Canada et versé directement dans le compte bancaire désigné du fournisseur. Les arrangements du virement automatique sont faits d'avance et préalablement autorisés par les fournisseurs.

Confidentialité

Le TÉF élimine la majorité des manipulations, accroissant ainsi la confidentialité relative aux paiements.

Avantages

Le tableau ci-dessous présente les avantages de l'utilisation du TEF comparativement aux versements par chèques.

TÉF	Règlement par chèque
Virement électronique rapide et efficace des paiements.	Livraison par Postes Canada.
Les fonds sont versés au compte bancaire la journée même du paiement, ce qui évite au fournisseur de se rendre à la banque.	Délai de livraison de 3 à 10 jours, selon la région (locale et dans la province), avant que le chèque puisse être déposé à la banque.
Virement automatisé, aucune inquiétude relative au vol ou aux paiements perdus.	Livraison postale : Possibilité de délais, de chèques volés ou égarés.
Intérêts sur le compte, dès le dépôt.	Aucun intérêt sur le compte, tant que le chèque n'est pas déposé (3 à 10 jours ouvrables)
Remplacement facile d'un paiement par voie électronique.	L'arrêt du paiement doit être effectué, et ensuite un nouveau chèque doit être émis puis posté.

Unités de mesure relatives aux quantités de la demande de paiement

En général, les quantités correspondent au nombre d'unités délivrées, dans la mesure du possible (c'est-à-dire, le nombre de comprimés, de capsules, de millilitres, de grammes, etc.).

Dans le cas des produits délivrés dans un emballage (c'est-à-dire, les contraceptifs oraux, les inhalateurs), veuillez demander le règlement des quantités acceptées selon le cadre du régime d'assurance maladie provincial. Par exemple, les fournisseurs de la Saskatchewan et de l'Ontario demandent le règlement des inhalateurs en fonction d'un (1) par emballage.

RAPPELS

Demandes de la part des professionnels paramédicaux

Dans le cadre du Programme des SSNA, les demandes soumises par un professionnel paramédical pour l'équipement médical et les fournitures médicales doivent être accompagnées de l'ordonnance d'un médecin ou d'une infirmière praticienne.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, veuillez consulter le Guide du fournisseur d'équipement médical et de fournitures médicales sur le site Web des fournisseurs et des demandes de paiement du Programme des SSNA (sous le menu Équipement médical et fournitures médicales, cliquez sur « **Renseignements sur le programme et les politiques** »).

Réparation et pièces de rechange

Dans le cadre du Programme des SSNA, une ordonnance d'un médecin n'est pas requise pour les réparations aux articles d'ÉMFM. Cela s'applique également à la main-d'œuvre et aux pièces de rechange qui sont associées à la réparation, telles que les piles.

Sur le formulaire de demande de paiement pour équipement médical et fournitures médicales, le champ ID du prescripteur est un champ obligatoire. Veuillez entrer « 999Repair » dans le champ ID du prescripteur lorsque vous soumettez des demandes de paiement pour réparation et main-d'œuvre.

Règlement et remboursement

Veuillez soumettre les chèques de remboursement dûs au programme des SSNA relatifs aux demandes de paiement que traite ESI Canada à l'ordre du Receveur général du Canada, puis les poster à ESI Canada.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, veuillez communiquer avec le **Centre d'appels à l'intention des fournisseurs**. Les coordonnées se trouvent sur la première page du présent bulletin.

Programme de vérification du lendemain

Le Programme de vérification du lendemain de la soumission des demandes de paiement consiste à examiner un échantillon de demandes de paiement soumises par les fournisseurs le lendemain de leur réception par ESI Canada. Il se peut, que vous receviez à l'occasion une Demande de renseignements au fournisseur d'ÉMFM - Formulaire C dans laquelle vous devez préciser le nom de l'article, la quantité ainsi que le prix des articles délivrés à la date de service précisée sur le formulaire.

Vous devrez également soumettre les documents à l'appui (p. ex., ordonnance, facture, etc.). Si vous recevez la Demande de renseignements au fournisseur d'ÉMFM - Formulaire C, veuillez la remplir et la retourner dans les deux semaines suivant la date de réception du formulaire. Si vous ne la retournez pas dans le délai requis, la demande de paiement sera annulée.

L'équipe des vérificateurs examinera les renseignements que vous avez inscrits sur le formulaire et les documents à l'appui pour déterminer s'ils sont conformes aux renseignements indiqués dans la demande de paiement. Toute irrégularité ou information incomplète donnera lieu à un rajustement ou au recouvrement des montants réglés. Veuillez noter que les demandes de paiement ayant fait l'objet d'une autorisation préalable sont assujetties aux modalités du Programme de vérification.

Guide du fournisseur d'équipement médical et de fournitures médicales

Le Guide du fournisseur d'équipement médical et de fournitures médicales contient tous les renseignements essentiels sur le Programme des SSNA de Santé Canada ainsi que les politiques pertinentes. Il explique les services d'ÉMFM offerts dans le cadre du Programme des SSNA et leurs limites et décrit les éléments importants de chaque politique. Ce guide est un complément de la Trousse de soumission des demandes de paiement pour équipement médical et fournitures médicales (ÉMFM).

Ces documents se trouvent sur le site Web des fournisseurs et des demandes de paiement du Programme des SSNA.

- Guide du fournisseur d'équipement médical et de fournitures médicales, sous le menu Équipement médical et fournitures médicales, cliquez sur « **Renseignements sur le Programme et les politiques** ».
- Trousse de soumission des demandes de paiement pour équipement médical et fournitures médicales (ÉFMF), sous le menu Équipement médical et fournitures médicales, cliquez sur « **Trousse de soumission des demandes de paiement** ».

Directives pour joindre le Centre d'appels à l'intention des fournisseurs

Lorsque vous appelez le Centre d'appels à l'intention des fournisseurs au sujet d'une demande de paiement pour ÉFMF ou pour obtenir de l'aide sur le site Web à l'intention des fournisseurs, vous pouvez utiliser les **fonctions** du tableau ci-dessous.

Langue	
Appuyez sur le 1 <i>Anglais</i>	OU
Appuyez sur le 2 <i>Français</i>	

Menu	
Appuyez sur le 3 <i>Demandes de paiement pour équipement médical et fournitures médicales</i>	OU
Appuyez sur le 4 <i>Aide sur le site Web des Fournisseurs et des demandes de paiement du Programme des SSNA</i>	

Si vous êtes fournisseur et souhaitez vous inscrire au Programme des SSNA ou encore vérifier l'état de votre inscription, veuillez composer le 1 888 677-0111, poste 7015.

Heures d'ouverture prolongées

Le Centre d'appels à l'intention des fournisseurs est ouvert du lundi au vendredi, de 6 h 30 à 20 h 30, heure de l'Est, à l'exclusion des jours fériés. Le personnel du Centre d'appels est bilingue et peut répondre aux questions des fournisseurs inscrits partout au Canada.

Voici quelques exemples de demandes types que reçoit le Centre d'appels à l'intention des fournisseurs :

- Vérification sur :
 - Exigences relatives à l'autorisation préalable
 - Exigences relatives à l'admissibilité du bénéficiaire
 - État de l'inscription du fournisseur
 - Admissibilité aux services du Programme des SSNA et limites de fréquence.
- Interprétation
 - Renseignements relatifs au Programme des SSNA contenus dans la Trousse de soumission des demandes de paiement pour équipement médical et fournitures médicales (ÉFMF) et ses Annexes, le Guide du fournisseur d'équipement médical et de fournitures médicales, les bulletins et les bulletins des SSNA

- Renseignements relatifs à la Lettre de confirmation d'autorisation préalable.
- Demandes par courriel ou par télécopieur relativement aux documents sur le STRDPSS.

Lignes directrices relatives à la facturation et au paiement

Les demandes de paiement manuelles doivent être soumises *au moins toutes les deux semaines*, de l'une des manières suivantes :

- Formulaire de demande de paiement pour équipement médical et fournitures médicales du Programme des SSNA
- Par imprimé d'ordinateur.

Nota : Les annulations ou les corrections que vous souhaitez apporter aux demandes soumises et déjà réglées peuvent être indiquées sur le Relevé des demandes de paiement des fournisseurs - ÉFMF.

Toutes les données requises doivent être fournies pour permettre le traitement efficace des demandes de paiement. Les données doivent être soumises dans le même ordre qu'elles figurent sur le Formulaire de demande de paiement pour équipement médical et fournitures médicales du Programme des SSNA.